

PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 18 NOVEMBRE 2022

Présents : BAUDUIN Pierre, BOIS Pascal, DE BRUYN Gabriel, FOUCHER Antoine, GOURIO Anne, HERMAND Karine, LARRIVEE Pierre, LEVACHER Alizée, MICHEL Youenn, VIGNAUX Valérie, VILLENAVE Baptiste.

Procurations : Marie-Hélène BOBLET à Valérie VIGNAUX, Éric BROINE à Karine HERMAND, Julie DELALANDE à Youenn MICHEL, Anne DE MATHAN à Monsieur BAUDUIN, Anne DEVARIEUX-LASCOUX à Antoine FOUCHER, Miléna DOYTCHEVA à Pierre LARRIVEE, Typhaine HAZIZA à Gabriel DE BRUYN, Alain SANDRIER à Yann CALVET.

Invités : BOCENO Laurent, HOUARD Alexandra, LAFOSSE Alicia, OSOUF Éric, SAILLOT Éric.

Excusés : Éric BROINE, Ludwig CHENAY, Julie DELALANDE, Miléna DOYTCHEVA, Brigitte GAUVIN, Alain SANDRIER,

Durée : 2h00.

Monsieur CALVET indique que Miléna DOYTCHEVA a été élue, en remplacement de Monsieur Philippe CHARNIAL au Conseil d'UFR HSS.

Les dates des Conseils d'UFR HSS du semestre 2 seront prochainement programmées.

1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL D'UFR DU 11 OCTOBRE 2022

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR du 11 octobre 2022.

Vote sur le PV Conseil d'UFR du 11 octobre 2022 : 21 pour ; 0 contre, 0 abstention.

2. CAPACITES D'ACCUEIL EN LICENCE ET EN MASTER POUR LA RENTREE 2023

Monsieur CALVET indique que les candidatures en M1 seront gérées l'année prochaine sur une nouvelle plateforme : Trouver Mon Master. Le calendrier a été élaboré par le Ministère et s'impose à nous. Il n'y aura pas de réouverture de la plateforme. Il faudra donc faire une liste d'attente longue. La phase de saisine du recteur aura lieu en juillet/août 2023.

Monsieur LARRIVEE souhaite savoir si nous verrons l'ordre de vœux des étudiants.

Monsieur CALVET n'a pas de réponse à apporter. Les étudiants pourront émettre jusqu'à 15 vœux.

Vote sur les capacités d'accueil en Licence : 21 pour ; 0 contre, 0 abstention.

Vote sur les capacités d'accueil en Master : 21 pour ; 0 contre, 0 abstention.

3. DISCUSSION SUR LA PROPOSITION DE CONVENTION D'INTEGRATION DES BIBLIOTHEQUES AU SCD

Monsieur CALVET rappelle que ce point a été déjà abordé lors du Conseil d'UFR HSS du 18 mai 2022.

Monsieur BLOT-JULIENNE nous a adressé un projet de convention d'intégration des bibliothèques de l'UFR HSS au SCD.

Monsieur OSOUF indique que le budget 2023 est déjà établi. La convention d'intégration ne prendrait donc effet qu'au 1^{er} janvier 2024.

Monsieur CALVET rappelle le contexte de cette proposition : rattachement au SCD, regroupement de nos deux bibliothèques dans le bâtiment G, gestion globale des personnels de bibliothèque...

Une discussion s'engage sur le fait que la responsabilité de la Bibliothèque UFR HSS soit sous la responsabilité de l'actuelle responsable de la BU Madeleine DERIES.

Monsieur CALVET va recueillir l'avis des personnels de la bibliothèque.

Ce sujet sera revu lors d'un prochain Conseil d'UFR HSS.

4. PRIMES POUR RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES 2022-2023

Monsieur CALVET indique que ce point a déjà été abordé lors du Conseil d'UFR HSS du 11 octobre 2022.

Un texte avait été rédigé pour demander une explication sur les disparités substantielles entre composantes. Les membres du Conseil avaient souhaité que soient définis des critères objectifs et que soit décidé une re-fonte des critères d'attribution. Le vote de la répartition des primes avait été suspendu à la réponse de la Présidence de l'Université de Caen Normandie.

La Présidence n'est pas ouverte à lancer le débat à l'échelle de l'Université, mais a accepté d'entendre notre demande.

Monsieur CALVET indique que nous aurons une augmentation de 300 heures pédagogiques pour cette année. Pour l'an prochain, il y aurait également un nouvel abondement de 300 heures.

Une proposition de répartition sera annoncée au prochain Conseil d'UFR HSS.

Monsieur CALVET indique que l'UNICAEN a vu ses effectifs baisser de 6%. Les effectifs de l'UFR HSS ont baissé de 7%.

5. EMPLOIS ETUDIANTS DE LA MUNICIPALITE DE CAEN

Monsieur CALVET indique que certains de nos étudiants travaillent pour la Mairie de Caen sur la pause méridienne et animent diverses activités dans les écoles maternelles et élémentaires. Leur contrat indique 7 heures de travail par semaine.

Pour bénéficier d'un aménagement d'étude, ils devraient effectuer 10 heures hebdomadaires.

Monsieur CALVET souhaite que les enseignants soient bienveillants dans les demandes effectuées par les étudiants pour obtenir un aménagement d'emploi du temps, voire des dispenses d'assiduité. Il ajoute que cette activité pourrait être également valorisée dans le cadre du dispositif de l'engagement étudiant.

La Mairie serait également favorable à la création d'un vivier d'étudiants qui prépareraient des activités dans le cadre d'un enseignement. Monsieur CALVET appelle les enseignants à y songer dans le cadre d'un module facultatif, par exemple. Ce point sera revu en commission pédagogique.

6. DIPLOME D'UNIVERSITE ENSEIGNER ET INNOVER DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Monsieur SAILLOT présente le dossier d'habilitation du DU Enseigner et Innover dans l'enseignement supérieur. Ce DU s'adresse dans un premier temps aux enseignants de l'UNICAEN. Ce DU peut être suivi de manière modulaire.

Monsieur DE BRUYN est satisfait que l'UFR HSS soit engagée dans cette démarche de formation des enseignants, aux côtés de l'INSPE et du CEMU.

Vote sur le dossier d'habilitation du DU Enseigner et Innover dans l'enseignement supérieur : 18 pour ; 0 contre, 2 abstentions.

6. QUESTIONS DIVERSES

Question de Monsieur SAILLOT : Monsieur SAILLOT souhaite savoir qui a accès aux bureaux du bâtiment B.

Monsieur OSOUF répond que chaque enseignant a accès à son propre bureau. L'équipe administrative de l'UFR HSS a accès à l'ensemble des bureaux de l'UFR. Ce paramétrage traduit une volonté de la Présidence.

Monsieur SAILLOT souhaiterait que le bip qui retentit à chaque fois qu'un agent badge, soit moins bruyant.

Monsieur OSOUF répond que la programmation peut être modifiée, mais collectivement.

Question de Monsieur VILLENAVE : Monsieur VILLENAVE indique que le Département des Arts du spectacle a produit un règlement concernant les dispenses d'absence autorisées.

Monsieur CALVET répond que cela pourra être étudié au prochain conseil d'UFR.

Question de Monsieur LARRIVEE : Monsieur LARRIVEE souhaite savoir si au Conseil d'UFR HSS du 06 décembre seront votés les demandes de postes.

Monsieur DE BRUYN estime que cela est un peu tôt. Ce sera sûrement en janvier/février 2023.

Question de Monsieur BOCENO : Monsieur BOCENO souhaite que soit remonté le fait que, lors des Journées Portes du Lycéen, un amphi avait été réservé dans le bâtiment Droit et que cette réservation a été annulée.

Monsieur CALVET fait remarquer que cela lui est arrivé, lors de ses enseignements.

Question de Monsieur SAILLOT : Monsieur SAILLOT revient sur la compensation au sein de la Licence Sciences de l'éducation et de la formation. Actuellement, les blocs disciplinaires ne se compensent pas, entre eux, entre semestres. Le même problème est relevé pour les blocs transversaux.

L'effet souhaité était que les étudiants ne valident pas leur année en ayant des éléments disciplinaires ajournés mais compensés par des éléments transversaux. La mise en œuvre de ces regroupements disciplinaires et de ces regroupements transversaux nécessite une mise au point.

Question de Monsieur LARRIVEE : Monsieur LARRIVEE souhaite savoir s'il y a des heures de référentiels pour la présidence de réunion...

Monsieur CALVET répond qu'un ensemble d'heures est attribué à chaque Département et chaque Département décide de la répartition.

Question d'Alizée LEVACHER : Alizée LEVACHER demande à ce que les frais d'une sortie universitaire soient pris en charge par l'UFR HSS, pour un enseignant. Cette sortie sera soumise à demande de FSDIE pour les étudiants.

Monsieur OSOUF répond favorablement pour la prise en charge des frais pour l'enseignant.

Le Directeur de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

Yann CALVET